

TY MOUSS

UN CENTRE QUI...

- ✓ Répond à un besoin de garde des familles sur la commune
- ✓ Participe à l'épanouissement de l'enfant et l'aide à trouver sa place dans la société de façon ludique.
- ✓ Développe l'autonomie de l'enfant aussi bien dans les gestes de la vie quotidienne que dans ses choix dans les activités, proposant des thèmes divers, variés, amusants, qui lui permettront de se découvrir et de grandir.
- ✓ Est pleinement intégré à la vie sociale de la commune et de ses alentours
- ✓ Incite les enfants à la découverte et à l'ouverture au monde qui l'entoure
- ✓ A réfléchi à sa démarche d'accueil pour tous les enfants (ex : accompagnement des enfants en situation de handicap)

Pour plus d'infos le **Projet Educatif et Projet Pédagogique** sont disponibles sur le site – Ce Mode d'Emploi fait référence au **REGLEMENT INTERIEUR 2022-23 DISPONIBLE SUR NOTRE SITE**. Merci d'en prendre connaissance

TY MOUSS

QUI VOUS PROPOSE

- ✓ Service accompagnement des enfants aux activités sportives et culturelles proposées sur la Commune (Associations différentes)
- ✓ Action sur la parentalité : partage – débat - convivialité
- ✓ Ouverture toute l'année
- ✓ Organisation de Comité Parents qui s'impliquent dans la vie de Ty Mouss, apportent leur aide, leurs idées.
- ✓ Organisation de Séjours, Nuitées au centre, Stages thématiques.
- ✓ Equipes toujours disponibles, à l'écoute des parents pour le bien-être de l'enfant.
- ✓ Projets d'animation variés



ASSOCIATION A.F.C.S TY MOUSS – SENE

L'ACCUEIL DE LOISIRS

S'INSCRIRE A TY MOUSS

MODE D'EMPLOI PARENTS 2022-23



MERCREDI – PETITES ET GRANDES VACANCES

L'enfance est une vallée ouverte vers les sommets. Denis Heudré



NOS CONTACTS

ACCUEIL DE LOISIRS TY MOUSS
MAISON DE L'ENFANCE -5 Rue des écoles
56860 Séné
TY MOUSS tél.02. 97. 66. 03. 65
PORTABLE 06.52.91.15.85
seulement pendant les permanences
téléphoniques lundi période scolaire
mail : tymouss@sene.bzh
site : www.famillesrurales.org/afcs-sene/

INSCRIPTION - FACTURATION

NOUVELLE INSCRIPTION

Pour la validation, le **DOSSIER** de nouvelle inscription ou de Réinscription est nécessaire:

- Dossier nouvelle inscription (téléchargeable sur le site) avec la fiche de liaison sanitaire + photocopie des vaccins du carnet de santé ; **pour les « petits nouveaux (TPS-PS)» il faudra remplir la FEUILLE MON ENTREE A TY MOUSS**
- Chèque/Espèces **30€** cotisation annuelle à l'ordre de l'AFCS (à refaire chaque année, période validité de septembre à août) **ET POUR LA FAMILLE. VALABLE POUR AUTRES ACTIVITES DE L'AFCS - Accompagnement gratuit pour Danse AFCS et Théâtre AFCS le Mercredi**
- **UN MODE EMPLOI ENFANT ET UN PROJET PEDAGOGIQUE POUR CONNAITRE MIEUX L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT EST A VOTRE DISPOSITION AU CENTRE ET SUR LE SITE AINSI QUE LE;**

REINSCRIPTION

Pour se réinscrire il faut:

- Dossier réinscription (téléchargeable sur le site) avec la fiche sanitaire de liaison + photocopie des vaccins du carnet de santé
- Chèque/Espèces **30€** cotisation annuelle AFCS
- **TOUT DOSSIER NON COMPLET (DOSSIER-FICHE LIAISON SANITAIRE AVEC DATES VACCINS-COTISATION) NE SERA PAS TRAITÉ**

FICHE D'INSCRIPTION PERIODES

Pour **CHAQUE PERIODE** il faut remplir le formulaire spécifique en indiquant les dates et la formule choisie :

à la journée - matin ou après-midi avec ou sans repas - à la semaine (seulement pour les vacances)

Pour les **MERCREDIS** il existe un Formulaire inscriptions PERMANENTE valable pour toute l'année.

DELAIS D'INSCRIPTION* Selon places disponibles des différents groupes

- Pour les **MERCREDIS** les inscriptions doivent parvenir au plus tard 2 mercredis précédents
- Pour les **PETITES VACANCES** les inscriptions doivent parvenir dans les délais indiqués sur le formulaire. Toute journée réservée sera facturée
- Pour l'**ETE** les inscriptions doivent parvenir dans les délais indiqués sur le formulaire
- **Une date de priorité sera mise en place pour les Sinagots**

ANNULATIONS

DELAIS : envoi par mail ou directement au bureau ou boîte aux lettres

- **MERCREDIS** 2 mercredis avant la semaine concernée – pour les inscriptions MERCREDI PERMANENTS max 2 annulations par période (règl.Int.)
- **PETITES VACANCES** et **ETE** : 2 semaines complètes (LU-VE) avant la semaine concernée

REGLEMENT FACTURES (envoyées uniquement par mail)

MERCREDI : facture période, délais règlement : 30 jours

VACANCES règlement **AVANT** le début des vacances. Une facture d'ajustement (garderies) sera envoyée à la fin des vacances ou à la fin du mois l'été

MOYENS PAYEMENT : ESPÈCES – CHEQUES – CESU – ANCV – VIREMENT MIN. **50€** (DEMANDEZ RIB/SUR FACTURE)

HORAIRES - ORGANISATION

ACCUEIL

ACCUEIL MATIN	ACCUEIL SOIR
07:30>8:45 payante	17:00>17:30 gratuite
08:45>09:00 gratuite	17:30>18:30 payante

TEMPS ACTIVITES

Formule JOURNEE	FORMULE MATIN	Formule APRES-MIDI
09h00	Sans Repas 09h00>12h00/12h15	Avec repas 11h45/12h15>17h00
↓	Avec repas 09h00>13h30/14h00	Sans repas 13h30/14h00>17h00
17h00		

Arrivée - Départ

Pour PETITE SECTION et MOYENNE SECTION :

A partir de 7h30 et jusqu'à 08h30	à l'accueil de loisirs de Ty'Mouss
A partir de 8h30 et jusqu'à 17h30	à l'école maternelle Françoise Dolto
A partir de 17h30 et jusqu'à 18h30	à l'accueil de loisirs de Ty'Mouss

Pour GRANDE SECTION et suivants

De **7h30** à **9h00** et à partir de **17h00** à **18h30**: Les parents peuvent déposer/récupérer leur enfant à l'accueil de loisirs de Ty Mouss

MEMO GENERAL

- ✓ porter un petit sac à dos
- ✓ une casquette (AUTOMNE - PRINTEMPS et ETE)
- ✓ une bouteille d'eau (pour les petites et grandes sorties)
- ✓ crème solaire (PRINTEMPS et ETE)
- ✓ maillot de bain - serviette (ETE)

RAPPEL POUR LES PS-MS

- ✓ **porter en plus un petit sac avec un change de vêtements que vous pourrez laisser au Centre**

Conseillé une rencontre avant le début pour ceux qui ne sont jamais venus.

PLANNING ACTIVITES

Le Planning des activités est mis à disposition sur le site environ 2 semaines avant le début des vacances et sur les panneaux à l'entrée de Ty Mouss

HORAIRES PERMANENCE pour infos-inscriptions

PERIODE SCOLAIRE	VACANCES
MARDI – MERCREDI - JEUDI Ty Mouss 16 :00/18 :00	LUNDI – MARDI - JEUDI 16 :00/18 :00 UNIQUEMENT A TY MOUSS
PERMANENCE TELEPHONIQUE PORTABLE LUNDI 16 :00/18 :00 PAS DE POSSIBILITE DE MESSAGE SUR REPONDEUR	